

Le Plan Solaire Méditerranéen et l'Union pour la Méditerranée

Créée sur une initiative du Président de la République française par quarante-trois pays le 13 juillet 2008, lors du Sommet de Paris pour la Méditerranée, l'Union pour la Méditerranée a pour ambition de tisser entre les peuples du bassin méditerranéen des solidarités de plus en plus étroites autour de projets concrets, facteurs de paix et de prospérité.

par **Antoine-Tristan MOCILNIKAR***

A l'heure où un monde multipolaire mettant les anciens et les nouveaux acteurs du développement économique mondial en compétition est en train d'émerger, l'Europe et la Méditerranée sortiront renforcées de ces nouvelles coopérations. L'Union pour la Méditerranée, que pilotent directement les chefs d'État et de gouvernement et qui est coprésidée actuellement par la France et l'Égypte, vise à donner une nouvelle impulsion aux échanges entre les pays de l'Union européenne et ceux du Sud de la Méditerranée, géographiquement, historiquement et culturellement si proches, mais encore trop éloignés sur le plan économique et social.

L'Union pour la Méditerranée est fondée sur des projets concrets ; c'est en cela que l'Union pour la Méditerranée est vivante, malgré les drames qui secouent la région. C'est bien, en effet, grâce à des projets de développement durable que nous avons pu relancer la construction de l'Union pour la Méditerranée, dont la concrétisation avait été freinée au début de l'année 2009 en raison de la tragédie de Gaza. Réunis le 25 juin de cette année à Paris sous la présidence du ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, M. Jean-Louis Borloo, et de son homologue égyptien, M. Rachid Mohamed Rachid, les ministres et les délégués des pays membres ont identifié près de trois cent projets.

A lui seul, le Plan Solaire Méditerranéen comporte près de cent-cinquante projets, qui en sont aujourd'hui à des degrés d'avancement très divers. Dans le contexte du réchauffement climatique qui marquera profondément la Méditerranée, les projets de développement durable constituent le cœur de la stratégie globale de l'Union pour la Méditerranée. Le Plan Solaire Méditerranéen constitue actuellement une des principales réponses communes que les pays du Sud, de l'Est et du Nord de la Méditerranée peuvent apporter aux grands défis que notre planète doit relever.

Cette priorité accordée au Plan Solaire Méditerranéen s'explique par l'importance des questions énergétiques dans le bassin méditerranéen, qui n'a d'égale, dans le domaine du développement durable, que celle des problématiques liées à l'eau (qu'il s'agisse de l'eau douce ou de l'eau de la mer) et au développement urbain. Il est une des options permettant de développer la production d'énergie sans émissions de gaz à effet de serre, à l'instar du nucléaire et du recours à des énergies fossiles s'accompagnant de la capture et de la séquestration du CO₂.

Ce Plan Solaire Méditerranéen est aussi une esquisse d'action méditerranéenne commune en matière de cli-

* Ingénieur en chef des Mines, Responsable de l'Environnement et du Développement durable à la Mission Union pour la Méditerranée de la Présidence de la République.

mat ; à ce titre, il préfigure le cadre d'une mise en commun, demain, des politiques climatiques.

Pour la France, il s'agit d'une question stratégique. Nous constatons tous l'importance de la sécurité énergétique et le besoin de satisfaire la demande croissante des différents pays en énergie, ainsi que la nécessité de renforcer nos efforts en matière tant de production d'énergie propre que d'efficacité énergétique. Nous œuvrons à passer, d'un modèle énergétique essentiellement fondé sur le carbone et sur des ressources inégalement réparties sur notre planète, à un modèle totalement dé-carboné s'appuyant sur des ressources énergétiques naturellement réparties de façon plus équitable. Cette transition entre deux modèles énergétiques radicalement différents est l'occasion pour notre pays de se situer plus que jamais aux avant-postes de la lutte contre les effets du changement climatique et, pour les pays du pourtour méditerranéen, de mettre en place une véritable stratégie de co-développement.

Détaillant la stratégie de la France en matière de lutte contre le réchauffement climatique, à Artemare, le 10 septembre 2009, le Président de la République a déclaré : « Nous allons consacrer autant d'argent à la recherche en matière d'énergies renouvelables qu'à celle sur le nucléaire. Nous ne voulons pas choisir entre le nucléaire et l'énergie renouvelable : nous voulons être exemplaires dans les deux ! »

Il a également indiqué, lors de sa visite de l'Institut National de l'Énergie Solaire (INES), le 9 juin 2009, qu'il fallait créer, en France, des emplois dans le secteur du solaire. La France a créé un marché, grâce à une politique de tarifs avantageux de rachat de l'électricité ;

le temps est maintenant venu de produire – en France – les équipements nécessaires.

C'est ainsi que notre pays va accueillir un leader mondial des panneaux solaires. Mais la France doit également développer sa propre filière et conquérir des parts de marché à l'exportation.

Développer les énergies renouvelables (le solaire, en particulier), c'est promouvoir le développement d'une industrie innovante et créatrice d'emplois : selon de premières estimations, la réalisation en Méditerranée, d'ici à 2020, d'équipements (notamment solaires) d'une puissance totale de 20 GW, comme cela est prévu dans le cadre du Plan Solaire Méditerranéen, pourrait entraîner la création de plus de 50 000 emplois dans l'industrie. A ceux-ci s'ajouteraient plus de 100 000 emplois dans l'installation des matériels et la diffusion des technologies, ainsi qu'environ 10 000 emplois de maintenance, dans les pays où seront implantées les installations de production d'électricité. Ce sont donc, au total, plus de 150 000 emplois qui pourraient ainsi voir le jour, au cours de la prochaine décennie.

Ce numéro des Annales des Mines apporte des réponses à de nombreuses questions que l'on peut légitimement se poser à ce sujet ; beaucoup des auteurs qui s'y expriment prennent une part active à la construction du Plan Solaire Méditerranéen.

Un an après la création de la CECA, nous n'avions pas encore fait l'Europe. Il en ira sans doute de même, en ce qui concerne la Méditerranée.

Mais la perspective est d'ores et déjà tracée, et il appartient à chacun d'entre nous de lui donner une réalité.